



o de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 3 juin 2022, à 20 h, à la salle communautaire sise au 849, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence de la promaïresse, Madame Chantal Crête.

Sont présents :

Chantal Crête	Anik Bois	Manon Bastien Couturier (absence motivée)
Gilles Ladouceur	Don Saliba	Jocelyn Martel

Le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs a motivé son absence.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. CONSEIL

Mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Ouverture de la séance.
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2022.
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2022.
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai 2022.
- 1.6 Adhésion – Activités de plein air de Ripon – Demande de partenariat intermunicipale.
- 1.7 Autorisation – Lancement d'un appel d'offres public – Finition intérieure du bâtiment 544, chemin du Tour-du-Lac.
- 1.8 Avis de motion pour modification du règlement 426-2010 relatif au brûlage de matières combustibles.
- 1.9 Autorisation – Demande d'autorisation municipale.
- 1.10 Autorisation - Mandat à la firme Beaudry Bertrand Avocats – 1565, chemin des Pères.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.2 Dépôt de la correspondance - Voir Annexe A.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. GESTION FINANCIÈRE

- 4.1 Liste des chèques, des prélèvements et des salaires - Adoption.
- 4.2 Rapport financier 2021 – Rapport du vérificateur.
- 4.3 Autorisation – Paiement de facture pour services professionnels comptables.
- 4.4 Autorisation – Certificat de paiement n° 6 – Aménagement et revêtement extérieurs au 544, chemin du Tour-du-Lac.
- 4.5 Renouvellement de contrat avec Pitney Bowes.

5. COMMUNICATIONS

- 5.1 Mot du maire – résumé des rencontres et de la participation à des comités.

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 6.1 Autorisation- Reconduction assurance accident PMT Roy.



No de résolution
ou annotation

- 6.2 Autorisation – Renouvellement assurance responsabilité civile marina.
- 6.3 Autorisation – Adhésion à la campagne de sensibilisation pour améliorer la sécurité des aînés vivant seuls.

7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 7.1 Demande au ministère des Transports – Rafrachissement de la peinture des allées piétonnières sur le chemin du Tour-du-Lac.

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 8.1 Demande de modification de la *Loi de 2001* sur la marine marchande du Canada.
- 8.2 Autorisation – Dépôt d'une demande d'évaluation préliminaire pour une demande de restriction visant l'utilisation d'un bâtiment (RRVUB) - Transport Canada.
- 8.3 Autorisation – Lancement d'un appel d'offres de gré à gré pour des services professionnels d'un arpenteur-géomètre – quais municipaux.
- 8.4 Autorisation – Lancement d'un appel d'offres de gré à gré pour des services professionnels d'un arpenteur-géomètre – Terrains municipaux.
- 8.5 Autorisation – Services professionnels Mosaic 3D.
- 8.6 Autorisation – Paiement de facture de Tricentris.
- 8.7 Autorisation – Permis gratuit pour la firme Éco-Surf Canada.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- 9.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

- 10.1 Autorisation – Camping temporaire sur le terrain du Gymkhana pour les 22-23 juillet et les 12 et 13 août 2022.
- 10.2 Autorisation - Demande à la Régie des alcools du Québec - La Traversée du lac Simon (13 août 2022).
- 10.3 Autorisation - Demande de disponibilité de la roulotte – Les amies de l'entraide du Nord de la Petite-Nation (24 juin et 1^{er} juillet 2022).
- 10.4 Autorisation de dépenses liées à des activités du Club de mycologie pour l'été 2022.
- 10.5 Autorisation de dépenses aux conférenciers liées à « Lac-Simon raconte ».

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

- 11.1 Nomination d'un chargé de projet pour la Politique familiale municipale.
- 11.2 Dénomination du parc d'enfants sur le chemin du Tour-du-Lac.

12. DIVERS

- 12.1 Autorisation – Contribution financière à la Fondation du rein.

13. PAROLE AU PUBLIC

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. CONSEIL

La promairesse, Madame Chantal Crête, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

1.1

193-06-2022
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu

D'ouvrir la séance à 20 h 02



J de résolution
ou annotation

ADOPTÉE à l'unanimité

1.2

194-06-2022
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.3

195-06-2022
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2022

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2022 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu

QUE la lecture du procès-verbal du 6 mai 2022 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.4

196-06-2022
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2022

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2022 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu

QUE la lecture du procès-verbal du 13 mai 2022 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5

197-06-2022
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai 2022

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai 2022 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu

QUE la lecture du procès-verbal du 20 mai 2022 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.



No de résolution
ou annotation

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6

198-06-2022

Adhésion – Activités de plein air de Ripon – Demande de partenariat intermunicipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon désire se prévaloir des activités de plein air de Ripon par un projet de partenariat intermunicipal pour la saison estivale 2022-2023 au parc des Montagnes Noires de Ripon;

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs Municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des loisirs de Papineau (CLP) est également intéressée à orchestrer pour une seconde année, un projet de partenariat intermunicipal au parc des Montagnes Noires de Ripon;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil de la Municipalité de Lac-Simon accorde un déboursé de 500 \$ à la Municipalité de Ripon pour les services suivants :

- L'entière gratuité pour le stationnement et l'accès au parc pour les citoyens des municipalités participantes (sur présentation d'une preuve de citoyenneté);
- Une réduction de 15 % sur toute la location en hébergement (* valide du dimanche au jeudi seulement) aux citoyens des municipalités participantes (sur présentation d'une preuve de citoyenneté);
- Une location gratuite du chalet Stéphane-Richer #44, à chacune des municipalités participantes (* valide du lundi au jeudi seulement), pour une rencontre de travail, réunion d'employés, etc. ;
- Une publicité de la Municipalité de Ripon/parc des Montagnes Noires de Ripon pour promouvoir le partenariat avec les municipalités participantes et pour inviter leurs citoyens à venir découvrir ce merveilleux site d'activités de plein air;

ET QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701170-341.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.7

199-06-2022

Autorisation – Lancement d'un appel d'offres public – Finition intérieure du bâtiment 544, chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT la décision du conseil municipal de Lac-Simon, par la résolution numéro 237-08-2021 de la séance extraordinaire du 2 août 2021, de compléter les travaux du nouvel hôtel de ville en deux phases;

CONSIDÉRANT la fin des travaux extérieurs prévus pour la fin de juillet 2022;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de voir à la reprise des travaux en effectuant la 2^e phase par le lancement d'un nouvel appel d'offres public pour effectuer la finition intérieure du projet de rénovation du nouvel hôtel de ville sis au 544, chemin du Tour-du-Lac;

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le conseil autorise le lancement d'un nouvel appel d'offres public pour la finition intérieure du projet de réaménagement du nouvel hôtel de ville sis au 544, chemin du Tour-du-Lac, dans les plus brefs délais;



.o de résolution
ou annotation

QUE l'avis de cet appel d'offres soit publié dans le journal Constructo et sur le site électronique d'appels d'offres du Québec (SÉAO);

QUE le conseil mandate monsieur Pierre Tabet, architecte, à lancer et à administrer cet appel d'offres, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon;

QUE monsieur Tabet soit également responsable des demandes d'informations, de l'émission d'addendas et des visites de chantier, le tout dans le respect des lois et des règlements applicables;

ET QUE le conseil mandate monsieur Pierre Tabet, architecte, à titre de chargé de projet avec toutes les responsabilités légales qui s'imposent afin de terminer ce projet pour la fin décembre 2022, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.8

Avis de motion - Modification et dépôt du projet de règlement 426-2010 relatif au brûlage de matières combustibles

Monsieur Jocelyn Martel, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 524-2022 relatif au brûlage de matières combustibles.
- dépose le projet de règlement numéro 524-2022.

1.9

200-06-2022 Autorisation - Demande d'autorisation municipale

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre datée du 24 mars 2022 du vice-président du Comité MADA pour une autorisation de rassemblement sur un terrain municipal, le 25 juin 2022 de 15 heures à 20 heures;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le conseil autorise le vice-président du Comité MADA à utiliser le terrain municipal, le 25 juin 2022, de 15 heures à 20 heures.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.10

201-06-2022 Autorisation - Mandat à la firme Beaudry Bertrand Avocats - 1565, chemin des Pères

CONSIDÉRANT QU'un permis de rénovation avait été délivré en 2017 et enteriné par la résolution 178-07-2017, relativement à l'installation de deux villas temporaires pour une période de deux ans à compter de la date de la délivrance du permis;

CONSIDÉRANT QUE madame Nathalie Gamet, adjointe à la direction du service de l'urbanisme et de l'environnement a constaté le 12 mai dernier que l'entente n'a pas été respectée et qu'une des villas est toujours présente sur le lot 5 697 132;

CONSIDÉRANT QUE la période de deux ans est largement dépassée et que la villa installée de façon permanente soit démantelée et retirée de la propriété;

CONSIDÉRANT QU'un avis d'infraction a été transmis aux propriétaires;

CONSIDÉRANT QUE le respect de la réglementation d'urbanisme est dans l'intérêt public;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**



No de résolution
ou annotation

QUE le Conseil autorise la firme Beaudry Bertrand avocats à entreprendre tout recours pertinent envers le propriétaire du lot 5 697 132 pour assurer le respect de la réglementation d'urbanisme municipale applicable;

ET QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-61000-412.

ADOPTÉE à l'unanimité

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1

Dépôt des rapports administratifs

Les rapports administratifs du mois de mai 2022 ont été déposés.

2.2

Dépôt de la correspondance

La correspondance du mois de mai 2022 a été déposée et le maire invite la secrétaire d'assemblée à faire la lecture des résumés préparés à cet égard.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

Monsieur le maire propose que les personnes qui souhaitent poser des questions puissent le faire.

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1

202-06-2022

Adoption - Liste des chèques, des prélèvements et des salaires

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

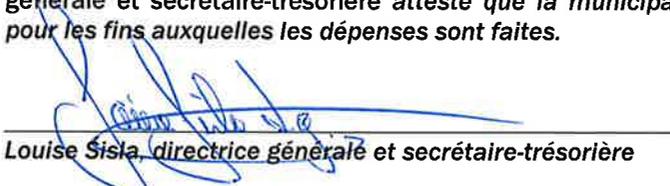
QUE le Conseil approuve le paiement des sommes présentées aux listes suivantes :

- Chèques pour le mois de mai, totalisant la somme de **285 847,38 \$** et portant les numéros 17685 à 17707;
- Dépôts directs totalisant la somme de **209 405,49 \$**;
- Prélèvements totalisant la somme de **46 006,58 \$**;
- Salaires des employés pour la période du 24 avril au 21 mai 2022, pour un montant total de **99 497,07 \$**;
- Rémunération des élus du mois de mai 2022 pour un montant total de **9 099,55 \$**.

ADOPTÉE à l'unanimité

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Louise Sisle, directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.


Louise Sisle, directrice générale et secrétaire-trésorière



J de résolution
ou annotation

4.2

Rapport financier 2021 - Rapport du vérificateur

La secrétaire-trésorière confirme avoir donné dans les délais l'avis public requis par l'article 176.1(2) du *Code municipal du Québec* et dépose le rapport financier, le rapport du vérificateur externe visé au premier alinéa de l'article 966.2 du *Code municipal du Québec* ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre.

4.3

203-06-2022

Autorisation – Paiement de facture pour services professionnels comptables

CONSIDÉRANT la réception de la facturation portant le numéro 102524, du 18 mai 2022 pour la préparation d'audit du rapport financier de la Municipalité de Lac-Simon pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et incluant la présentation du rapport financier au conseil municipal le 13 mai 2022;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil entérine la facture du 18 mai 2022, de la firme Marcil Lavallée, au montant de 7 750 \$ (toutes taxes en sus) pour les services professionnels comptables;

ET QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-13000-413.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.4

204-06-2022

Autorisation – Certificat de paiement n° 6 – Aménagement et revêtement extérieurs au 544, chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de certificat de paiement no. 6 pour la période du 1^{er} mai au 31 mai 2022, qui a été délivré le 31 mai 2022 par le chargé de projet, Monsieur Alexandre Glazer, de la firme professionnelle DLS Construction inc. et accepté par le responsable de l'appel d'offres monsieur Pierre Tabet;

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2022 tel que décrit au certificat de paiement n° 6 sont conformes à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Pierre Tabet, architecte à la directrice générale d'effectuer le paiement du certificat n° 6 d'un montant de 221 915.08 \$ (incluant les taxes applicables) soit fait à l'entrepreneur DLS Construction inc., conformément aux conditions générales de l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil accepte le certificat de paiement n° 6 de l'entrepreneur DLS Construction inc. portant le numéro de projet D-21-28, du 31 mai 2022, pour des travaux effectués pour la période du 1^{er} au 31 mai 2022 en conformité avec l'appel d'offres au montant de 221 915.08 \$ (incluant les taxes applicables);

ET QUE la somme de 221 915.08 \$ (moins les taxes applicables) soit imputée au poste budgétaire 23-02-000723.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.5

205-06-2022

Renouvellement de contrat avec Pitney Bowes



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la réception du contrat de location-bail le 13 mai 2022 de la firme Pitney Bowes pour les services d'une timbreuse Sendpro C pour une période de 60 mois au coût de 2021;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil entérine le contrat location-bail du 24 mai 2022, pour un période de 60 mois, pour un versement mensuel de 188.50 \$ (toutes taxes en sus) et autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Simon le contrat liant les parties;

ET QUE la dépense mensuelle soit imputée au poste budgétaire 02-13000-321.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. COMMUNICATIONS

5.1

Mot de la promairesse – résumé de la rencontre avec les vérificateurs comptables et compte-rendu des rencontres et de la participation à des comités.

- Madame Chantal Crête remercie l'ensemble des citoyens et des employés pour leur esprit d'entraide durant et après la tornade du 21 mai 2022. Malgré l'ampleur des dégâts, la population est tissée serré.

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

6.1

206-06-2022

Autorisation – Reconduction assurance accident PMT Roy

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'effectuer le renouvellement d'assurance accident pour les pompiers;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement contient les options suivantes :

- Pompiers et premiers répondants; Option F, limite 200 000 \$ avec indemnité hebdomadaire (I.H.) 250 \$
- Cadres et dirigeants (Élus, directeurs et employés) : Option A, limite 50 000 \$;
- Bénévoles; Option D, limite 50 000 \$ avec indemnité hebdomadaire (I.H.);

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil entérine la recommandation de la directrice générale et accepte le renouvellement d'assurance, datée du 4 mai 2022, à la compagnie PMT Roy afin de conserver notre couverture d'assurance.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2

207-06-2022

Autorisation – Renouvellement assurance responsabilité civile marina

CONSIDÉRANT la réception de la facture numéro 17651 pour le renouvellement du contrat d'assurance responsabilité civile marina par la firme Assurancia Group Tardif pour la période du 4 juin 2022 au 4 juin 2023;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel



No de résolution
ou annotation

Et résolu

QUE le Conseil autorise le paiement de la somme de 1 951,70 \$ toutes taxes incluses pour le renouvellement de la police CBC 8113580, datée du 10 mai 2022, pour la période du 4 juin 2022 au 4 juin 2023;

QUE la directrice générale, Mme Louise Sisle, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon, le contrat d'assurance municipal à intervenir entre les parties;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-70140-423.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.3

208-06-2022

Autorisation – Adhésion à la campagne de sensibilisation pour améliorer la sécurité des aînés vivant seuls

CONSIDÉRANT la réception d'une nouvelle campagne de sensibilisation par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin d'améliorer la sécurité des aînés vivant seuls;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la campagne est de sensibiliser les aînés vivant seuls à demeurer en contact avec leurs proches afin d'être secouru plus rapidement en cas de chute, malaise ou égarement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Anik Bois

Et résolu

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Mme Louise Sisle, à diffuser les informations et afficher les liens sur les réseaux sociaux de la Municipalité de Lac-Simon, section Web, affichage électronique, capsule animée, le tout afin de relayer sur nos réseaux sociaux les informations du MSSS sous le thème «Sécurité des aînés vivant seuls».

ADOPTÉE à l'unanimité

7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

7.1

209-06-2022

Demande au ministère des Transports – Rafraichissement de la peinture des allées piétonnières sur le chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu plusieurs plaintes concernant la vitesse excessive sur plusieurs chemins appartenant au MTQ sur le territoire de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif pour la sécurité des citoyens et des autres usagers de la voie routière, comme les cyclistes et les marcheurs que les passages pour piétons (bande de peinture jaune) soient visibles afin d'assurer la sécurité des piétons lorsque le chemin est dénué de feu de circulation ou d'un panneau d'arrêt;

CONSIDÉRANT QUE le *Code de sécurité routière* prévoit des sanctions pour les conducteurs d'un véhicule qui ne respecte pas les consignes de céder le passage aux piétons lors d'une traverse;

CONSIDÉRANT QUE le conseil demande au ministère des Transports d'intervenir au niveau de la sécurité routière avant qu'un accident intervienne ou compromet la vie d'un citoyen en effectuant le lignage des passages pour piétons devant le débarcadère et devant la plage municipale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Don Saliba

Et résolu



No de résolution
ou annotation

QUE le Conseil demande au ministère des Transports d'intervenir dans les demandes de plaintes concernant la vitesse excessive des automobilistes sur le territoire de Lac-Simon et procède au lignage des passages piétonniers sur le territoire de Lac-Simon afin de réduire la vitesse et de faire respecter l'article R.415.11 du Code de la route.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1

210-06-2022

Demande de modification de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada

CONSIDÉRANT QUE la navigation sur les plans d'eau navigables au Canada est régie par la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;

CONSIDÉRANT QUE cette loi concerne principalement la sécurité du transport et la réduction des entraves à la navigation, mais qu'elle est peu utile pour relever les défis environnementaux liés à la navigation de plaisance sur nos lacs et rivières;

CONSIDÉRANT QUE différentes études démontrent les impacts des vagues surdimensionnées sur l'érosion des rives, la remise en suspension des sédiments et la qualité de l'eau des lacs;

CONSIDÉRANT QUE la navigation de plaisance devrait être traitée différemment et distinctement de la navigation commerciale;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil désire que le gouvernement fédéral modifie la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* ou convienne d'une entente fédérale-provinciale afin de permettre aux municipalités de mettre en place des mesures visant à réduire les impacts de la navigation de plaisance sur l'environnement;

QUE le Conseil demande aux (23) municipalités de la MRC de Papineau d'acheminer une lettre d'appui à la présente résolution afin de soutenir le maintien de la qualité de l'eau de nos plans d'eau;

ET D'ACHEMINER copie de la présente résolution à la MRC de Papineau, au député de notre circonscription.

POUR = Jocelyn Martel
Don Saliba
Gilles Ladouceur
Manon Bastien Couturier

CONTRE = Anik Bois

ADOPTÉE à la majorité

8.2

211-06-2022

Autorisation – Dépôt d'une demande d'évaluation préliminaire pour une demande de restriction visant l'utilisation d'un bâtiment (RRVUB) - Transport Canada

CONSIDÉRANT QUE le Conseil demande aux (23) municipalités de la MRC de Papineau ainsi qu'à l'OBV-RPNS d'acheminer une lettre d'appui par la résolution numéro 210-06-2022, afin de soutenir le maintien de la qualité de l'eau de nos plans d'eau;

CONSIDÉRANT QU'à la réception des lettres d'appui qui nous seront acheminées et requise au dépôt d'une demande de restriction visant l'utilisation d'un bâtiment (RRVUB);

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Mme Louise Sisle à procéder au dépôt d'une demande de restriction visant l'utilisation d'un bâtiment (RRVUB) auprès de Transport Canada et à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon les documents requis.

POUR = Jocelyn Martel
Don Saliba
Gilles Ladouceur
Manon Bastien Couturier

CONTRE = Anik Bois

ADOPTÉE à la majorité

8.3

212-06-2022

Autorisation – Lancement d'un appel d'offres de gré à gré pour des services professionnels d'un arpenteur-géomètre – quais municipaux

CONSIDÉRANT les demandes de C.A. et d'un bail hydrique pour l'installation d'un maximum de 24 quais près du débarcadère;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'arpentage est requis pour l'obtention du C.A. et du bail hydrique;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise madame Louise Sisle à lancer un appel d'offres de gré à gré pour des services professionnels d'un arpenteur-géomètre pour la préparation d'un plan d'arpentage pour l'installation d'un maximum de 24 quais;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-61000-411.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.4

213-06-2022

Autorisation – Lancement d'un appel d'offres de gré à gré pour des services professionnels d'un arpenteur-géomètre – Terrains municipaux

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire obtenir les services professionnels d'un arpenteur-géomètre pour la préparer d'un certificat de localisation respectif pour chacun des terrains municipaux sur le chemin du Parc;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale à lancer un appel d'offres de gré à gré pour des services professionnels pour la préparation des certificats de localisation et la fourniture des plans en PDF, Autocad et DWG;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-61000-411.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.5

214-06-2022

Autorisation – Services professionnels Monsaic 3D

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire obtenir des services professionnels pour balayage Laser (Lidar) de deux sites carrière-sablière à Lac-Simon pour la validation des redevances;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE des services professionnels sont requis pour effectuer la levée en photos aériennes des bandes riveraines pour la réalisation d'un captage de photographies aériennes longeant les bandes riveraines sur une largeur minimum de 20 mètres. Cette technique permettra de produire une orthophoto ayant une résolution de 5 cm/pixel qui permettra au Service de l'urbanisme d'effectuer une analyse comparative avec les données de 2019;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est désireux de protéger ses bandes riveraines dans le but de préserver le Lac-Simon en santé;

CONSIDÉRANT la proposition de prix pour effectuer lesdits services :

Inspection aérienne des bandes riveraines : couverture photo des bandes riveraines sur une largeur de 20 mètres. Production d'une orthophoto avec résolution de 5cm/pixel;

Lac-Simon :	7 000 \$
Lac Barrière :	2 500 \$
Lac Barrière Sud-Est et Rivière de la Petite-Nation :	<u>2 500\$</u>
Total pour 2022 - Carrières - sablières et bandes riveraines :	15 000 \$

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale ou le maire à signer la proposition d'entente du 1^{er} juin 2022 avec la compagnie MOSAIC 3D pour les services techniques LIDAR pour un montant de 15 000 \$ (toutes taxes en sus);

ET QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-47000-411.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.6

215-06-2022
Autorisation - Paiement de facture de Tricentris

CONSIDÉRANT le contrat de service avec la firme Tricentris, au coût de traitement de 3,40 \$ la porte pour 262 jours pour une partie de l'année 2022;

CONSIDÉRANT la réception de la facture numéro 037770 du 10 mai 2022 de 4 275,84 \$ (toutes taxes en sus) pour la contribution du 15 avril au 31 décembre inclusivement pour le tri de nos matières recyclables;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Mme Louise Sisle, à libeller un chèque au montant de 4 275,84 \$ (toutes taxes en sus) pour la facture numéro 0378770 du 10 mai 2022;

ET QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-45120-494.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.7

216-06-2022
Autorisation - Permis gratuit pour la firme Éco-Surf Canada

CONSIDÉRANT les événements pour la Traversée du lac Simon le 13 août prochain;

CONSIDÉRANT QUE l'événement va attirer beaucoup de visiteurs et que le Conseil voudrait permettre à plus de gens de profiter des activités;

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**



.o de résolution
ou annotation

QUE le Conseil autorise exceptionnellement la gratuité du permis pour la firme Éco-Surf Canada et la firme s'engage à offrir davantage de services aux citoyens lors des festivités.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1

Aucun dossier à l'ordre du jour

10. ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1

217-06-2022

Autorisation – Camping temporaire sur le terrain du Gymkhana pour les 22-23 juillet et les 12-13 août 2022

CONSIDÉRANT les événements des feux d'artifice le 23 juillet et La Traversé du lac Simon le 13 août prochain;

CONSIDÉRANT QUE les deux événements attirent beaucoup de visiteurs et que le Conseil voudrait permettre aux gens de se loger;

CONSIDÉRANT QUE le terrain près de la caserne incendie est accessible pour faire un camping temporaire;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil autorise un camping temporaire sur le terrain près de la caserne incendie au 105, chemin du Parc pour les 22 et 23 juillet ainsi que les 12 et 13 août.

ADOPTÉE à l'unanimité

10.2

218-06-2022

Autorisation – Demande à la Régie des alcools du Québec - La Traversée du lac Simon (13 août 2022)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon organise La Traversée du lac Simon, et que le Conseil aimerait amasser des fonds pour l'événement;

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil autorise madame Louise Sista, à présenter, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon, une demande à la Régie des alcools du Québec pour un 50/50 afin de vendre des billets moitié-moitié pour que la Municipalité puisse amasser des fonds, pour La Traversée du lac Simon.

ADOPTÉE à l'unanimité

10.3

219-06-2022

Autorisation – Demande de disponibilité de la roulotte - Les Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation (24 juin et 1^{er} juillet 2022)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire se prévaloir des services de la roulotte par l'entremise de l'organisation sans but lucratif « Les Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation » lors des événements du 24 juin et du 1^{er} juillet 2022;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Mme Louise Sista, à effectuer une demande auprès de l'organisme « Les Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation » pour se prévaloir du service de la roulotte lors des événements du 24 juin et du 1^{er} juillet 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

10.4

220-06-2022

Autorisation de dépenses liées à des activités du Club de mycologie pour l'été 2022

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a confirmé son intention de tenir une activité, par le Club de mycologie, qui consiste à une formation et à la cueillette de champignons, le 25 juin 2022, de 13 h à 16 h sur le terrain adjacent à la caserne incendie au 105, chemin du Parc;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une dépense maximale de 600 \$ pour l'événement du 25 juin et également durant la saison estivale 2022;

QUE cette dépense s'applique au poste budgétaire 02-70170-447.

ADOPTÉE à l'unanimité

10.5

221-06-2022

Autorisation de dépenses aux conférenciers liées à « Lac-Simon raconte »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a confirmé son intention de tenir des conférences historiques par deux différents conférenciers durant le mois d'août, de 10 h à 11 h 45 à la caserne incendie au 105, chemin du Parc;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une dépense maximale de 300 \$ pour la tenue des conférences;

QUE cette dépense s'applique au poste budgétaire 02-70170-447.

ADOPTÉE à l'unanimité

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1

222-06-2022

Nomination d'un chargé de projet pour la Politique familiale municipale

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales et qu'une convention d'aide financière a été consentie le 9 mai 2022 pour effectuer la réalisation et la mise en place d'une politique familiale municipale;

CONSIDÉRANT la recommandation de la conseillère responsable des questions familiales, Mme Chantal Crête, de nommer Monsieur Luc Trottier, chargé de projet en vue d'amener les différents partenaires du milieu à franchir les différentes étapes d'une démarche PFM;



o de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil nomme Monsieur Luc Trottier, chargé de projet pour l'accompagnement de l'élaboration d'une politique familiale municipale;

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Mme Louise Sislá, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Simon une entente avec Monsieur Luc Trottier pour un montant ne dépassant pas 3 200 \$ pour les services;

ET QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-70170-419.

11.2

223-06-2022
Dénomination du parc d'enfants sur le chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT QU'un parc a été aménagé sur le terrain adjacent du nouvel hôtel de ville sis au 544, chemin du Tour du Lac et chemin du Parc;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau parc n'a pas de nom officiel;

CONSIDÉRANT que le Comité MADA a organisé un concours à l'hiver 2022 et que le résultat du décompte des votes le plus élevé a été fait par deux enfants et le nom choisi est « Le dragon du lac »;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil entérine la recommandation du Comité MADA, soit le nom « Le dragon du lac » et autorise le Comité MADA a organisé prochainement l'inauguration officielle du nouveau parc près du futur hôtel de ville.

ADOPTÉE à l'unanimité

12. DIVERS

12.1

224-06-2022
Autorisation – Contribution financière à la Fondation du rein

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de contribution financière le 24 mai 2022 de la Fondation du rein pour faire avancer des recherches essentielles permettant aux scientifiques d'élaborer de nouveaux traitements et de mieux comprendre cette maladie;

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE le Conseil accepte de participer en donnant un don de 100 \$;

ET QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière certifie la disponibilité des crédits au poste budgétaire 02-19000-970.

ADOPTÉE à l'unanimité

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

13.1

225-06-2022
Levée de la séance

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**



No de résolution
ou annotation

QUE la séance soit et est levée à 21 h 23.

ADOPTÉE à l'unanimité

Chantal Crête
Promaïresse

Louise Sista
Directrice générale et secrétaire-trésorière